

Edition : Du 1er au 15 janvier 2025

P.38-39

Famille du média : Médias

professionnels

Périodicité : Hebdomadaire

Audience : 30000

Journaliste : -

Nombre de mots : 171

Gironde PRODUIRE UNE BOUTEILLE DE VIN COÛTE AU MINIMUM 3,33 EUROS

Élaboré par la chambre d'agriculture de la Gironde en partenariat avec AOC Conseil, le référentiel économique du vigneron bordelais 2024 vient d'être publié. Ainsi, sur une exploitation de 40 hectares, le coût de production complet par bouteille s'élève à 3,33 euros en conventionnel et à 3,94 en agriculture biologique. Sur 20 hectares, il est estimé à 4,39 euros en conventionnel, et 5,10 en bio. Enfin, sur 15 hectares, le coût par bouteille s'élève à 4,85 euros en conventionnel et 6,14 en bio. « Ces indicateurs doivent permettre à chaque viticulteur de positionner son système de production et d'engager une réflexion sur le pilotage de son exploitation et des transitions agricoles, pour s'adapter aux contraintes environnementales et sociétales dans un contexte économique difficile », précise l'institution. Autre enseignement de ce référentiel sur le volet distribution : les bouteilles sont vendues à des particuliers à hauteur de 5 %, contre 55 % auprès des professionnels en France et 40 % à l'export.

